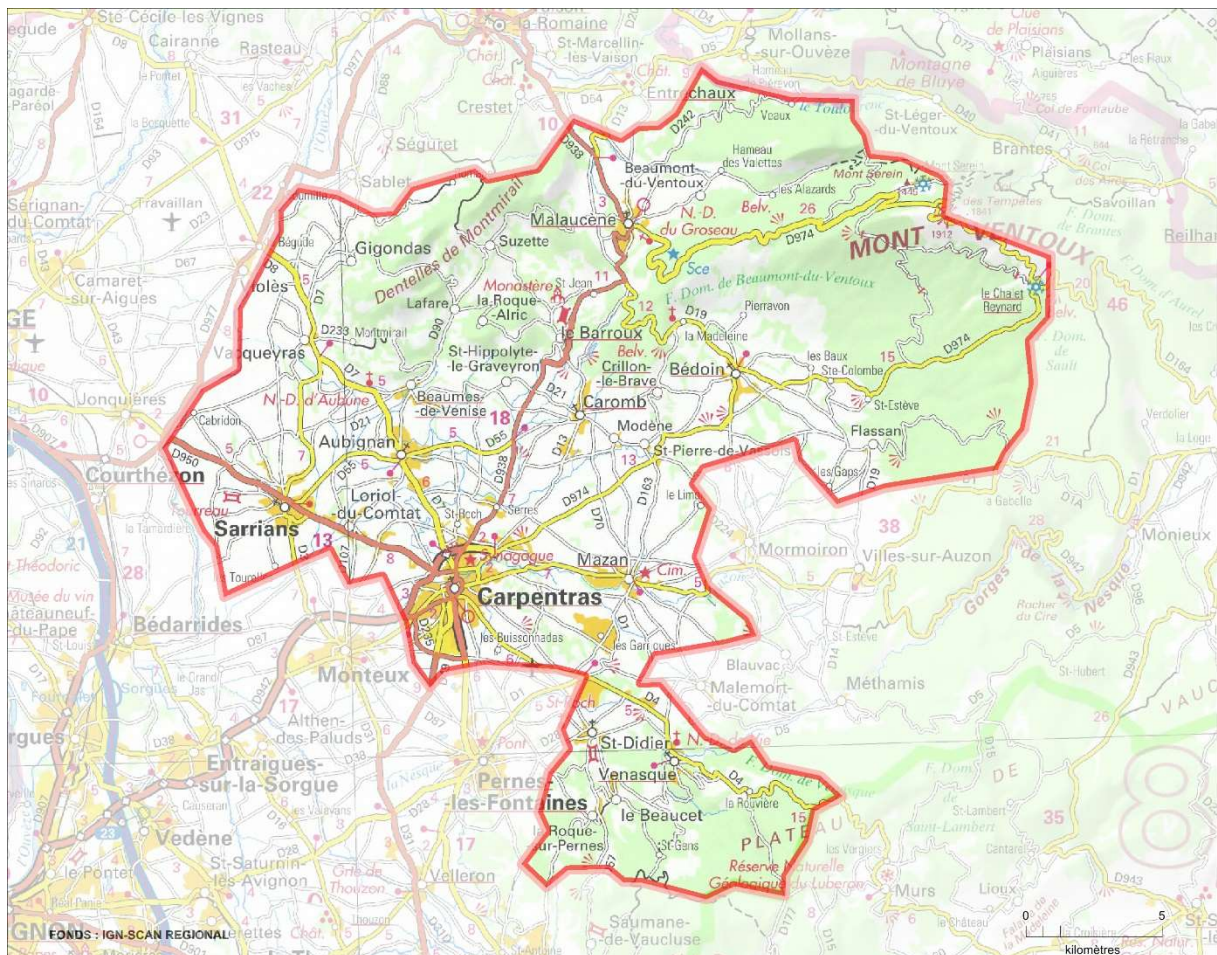




CA Ventoux- Comtat-Venaissin

(Siren : 248400053)



Description du groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population municipale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)

Données générales

Nature juridique : Communauté
d'agglomération (CA)

Commune siège : Carpentras

Arrondissement : Carpentras

Département : Vaucluse

Interdépartemental : non

Date de création

Date de création : 16/12/2002

Date d'effet : 01/01/2003

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges :

Répartition de droit commun

Nom du président :

Mme Jacqueline BOUYAC

Coordonnées du siège

Hôtel de la COVE

Route de Mazan

BP 85

84203 CARPENTRAS cedex

Téléphone : 04 90 67 10 13

Fax : 04 90 60 59 09

Courriel : accueil-cove@ventoux-comtat.com

Site internet : <http://www.lacove.fr/accueil.html>

Population

Population totale regroupée : 69 450 habitants

Périmètre

Nombre total de Communes membres : 25

Dept	Commune	Population
84	AUBIGNAN	5 661
84	LE BARROUX	629
84	LE BEAUCET	351
84	BEAUMES-DE-VENISE	2 409
84	BEAUMONT-DU-VENTOUX	280
84	BEDOIN	3 099
84	CAROMB	3 348
84	CARPENTRAS	28 309
84	CRILLON-LE-BRAVE	470
84	FLASSAN	465
84	GIGONDAS	501
84	LAFARE	116
84	LORIOLE-DU-COMTAT	2 603
84	MALAUCENE	2 903
84	MAZAN	6 036
84	MODENE	453
84	LA ROQUE-ALRIC	51
84	LA ROQUE-SUR-PERNES	415
84	SAINT-DIDIER	2 144
84	SAINT-HIPPOLYTE-LE-GRAVEYRON	178
84	SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS	525
84	SARRIANS	6 065
84	SUZETTE	119
84	VACQUEYRAS	1 308
84	VENASQUE	1 012

Compétences exercées

Nombre total de compétences exercées : 40

Compétences exercées par le groupement :

Production, distribution d'énergie

- ✓ Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (loi du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique)

Environnement et cadre de vie

- ✓ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Equipements pour l'exercice de cette compétence : 1/ Unité de déchets ménagers, à Lorient-du-Comtat 2/ Composterie, à Lorient du Comtat 3/ Déchèterie « la petite palud », à Aubignan 4/ Déchèterie « l'orée du bois », à Caromb 5/ Déchèterie, route de Suzette, à Malaucène 6/ Mini-déchèterie, quartier Belle Croix, à Venasque.
- ✓ Lutte contre les nuisances sonores
- ✓ Lutte contre la pollution de l'air
- ✓ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
Alinéas 1,2,5 et 8 de l'article L211-7 du code de l'environnement : - Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - Entretien et aménagement de cours d'eau,

canaux, lacs, plans d'eau - Défense contre les inondations et contre la mer - Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

✓ Autres actions environnementales

Missions complémentaires GEMAPI : alinéas 11 et 12 de l'art L211-7 du code de l'environnement : - Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques - Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère correspondant à une unité hydrographique

Sanitaires et social

✓ Action sociale

Notamment au travers du centre intercommunal d'action sociale de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- ✓ Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville

✓ *Contrat local de sécurité transports*

Cette compétence n'a pas encore été prise par la communauté d'agglomération

Développement et aménagement économique

- ✓ Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Développement et aménagement social et culturel

- ✓ Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- ✓ Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- ✓ Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements scolaires d'intérêt communautaire
- ✓ Activités périscolaires
Mise en place et gestion d'actions et de services d'intervention en milieu scolaire (activités sportives, culturelles et d'éveil musical).
- ✓ Activités culturelles ou socioculturelles
1/ Actions éducatives 2/ Actions culturelles
- ✓ Activités sportives

Aménagement de l'espace

- ✓ Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- ✓ Schéma de secteur
- ✓ Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- ✓ Constitution de réserves foncières

1/ Les parcelles de réserve foncière à moyen et long terme : - Les parcelles acquises dans le cadre du projet de centre aquatique à Caromb : 7 parcelles non bâties d'une superficie totale d'environ 2.3ha, - La parcelle acquise via l'EPF en centre-ville de Carpentras et dont l'affectation n'est pas encore déterminée : CK n°266 d'une superficie de 370 m². 2/ Les biens fléchés pour du développement économique et revendus à moyen terme : - L'assiette foncière de Bellecour 4 : 6 parcelles d'une superficie totale de 2.8ha (non bâtie + une maison à usage d'habitation) - Une partie de l'assiette foncière du Piol : 13 parcelles (dont 1 bâtiment à usage d'habitation) d'une superficie totale de 4 ha, - Une maison à usage d'habitation sur Bellecour 3 (maison Pary) - La superficie des parcelles de la CoVe, destinées au projet photovoltaïque à Caromb, est de 5.5ha environ. 3/ Les parcelles acquises pour la réalisation d'un équipement public à court terme: - Les parcelles situées route de Velleron à Carpentras destinées à l'implantation d'une déchetterie : 2 parcelles d'une superficie totale de 1.4 ha 4/ Les propriétés non bâties de la CoVe conservées dans le patrimoine intercommunal car faisant l'objet de trop nombreuses contraintes pour être exploitables et valorisables : - Les parcelles de la ZAE de Lorient : 15.7 ha (zone agricole + zone inondable) - L'assiette foncière du Plan d'eau des Valernes et les parcelles non bâties limitrophes de l'UPTMSB : 7.5 ha - Les parcelles non bâties situées sur la commune de Pernes les Fontaines (zone agricole) 5/ Emprises foncières du Pôle d'Echanges Multimodal de la gare de Carpentras : a) périmètre foncier dont la CoVe est propriétaire et gestionnaire : - Gare routière comprenant 16 quais de stationnement réservé aux véhicules de transport public de l'ensemble des opérateurs, l'esplanade piétonne et cyclable, et la zone de circulation interne. - Parking VL de 240 places environ - Bassin de rétention des eaux pluviales b) parcelles dont la CoVe est propriétaire pour les 3 zones du PEM citées ci-avant : - parcelle CK n°690 d'une superficie de 1.6ha acquise auprès de la SNCF le 24/07/2013, - parcelle CK n°691 d'une superficie de 5172 m² acquise auprès de RFF le 19/03/2014
- ✓ Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- ✓ Transport scolaire
- ✓ Plans de déplacement urbains

1/ Organisation des transports urbains (loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, titre II, chapitre 2, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi).

Voirie

- ✓ Création, aménagement, entretien de la voirie
- ✓ Parcs de stationnement

Développement touristique

- ✓ Promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- ✓ Programme local de l'habitat
- ✓ Politique du logement non social
- ✓ Politique du logement social
- ✓ Action et aide financière en faveur du logement social
- ✓ Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- ✓ Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- ✓ Amélioration du parc immobilier bâti

- ✓ *Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat*
Cette compétence n'a pas encore été prise par la communauté d'agglomération
- ✓ *Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre*
Cette compétence n'a pas encore été prise par la communauté d'agglomération

Infrastructures

- ✓ **Aérodromes**
Gestion, entretien et le développement de l'aérodrome E. Soumille

Autres

- ✓ **Gestion d'un centre de secours**
Au sens de l'article L.1424-35 du CGCT
- ✓ **Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)**
Câblage des communes adhérentes et développement d'actions de service. A ce titre la Communauté : - est l'autorité compétente pour tout projet d'infrastructures de télécommunications au sens de la loi du 22 juillet 1996, - gère les relations avec les opérateurs et prestataires de service. Ces compétences comprennent la conception, la réalisation et l'exploitation de l'ensemble des opérations liées à la mise en œuvre : - de réseau câblés de distribution pour les canaux de télévision, radio et programmes multimédias, - d'infrastructures et offres de service en télécommunications et pour l'accès aux réseaux d'informations planétaires.
- ✓ **NTIC (Internet, câble...)**
Câblage des communes adhérentes et développement d'actions de service. A ce titre la Communauté : - est l'autorité compétente pour tout projet d'infrastructures de télécommunications au sens de la loi du 22 juillet 1996, - gère les relations avec les opérateurs et prestataires de service. Ces compétences comprennent la conception, la réalisation et l'exploitation de l'ensemble des opérations liées à la mise en œuvre : - de réseau câblés de distribution pour les canaux de télévision, radio et programmes multimédias, - d'infrastructures et offres de service en télécommunications et pour l'accès aux réseaux d'informations planétaires.
- ✓ **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
Aire d'accueil des gens du voyage à Carpentras
- ✓ **Autres**
La communauté d'agglomération peut exercer tout ou partie de compétences attribuées par la loi au département, en vertu de conventions avec le département dès lors que la loi le permet.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupeement	Nature jur.
84	SM gestion aires d'accueil des gens du voyage	SM fermé
84	SYNDICAT MIXTE COMTAT VENTOUX	SM fermé
84	SM POUR LA CREATION DE LA VIA VENAISSIA	SM fermé
84	SM de l'Ouvèze Provençale (SMOP)	SM fermé
84	EPAGE DU SUD-OUEST DU MONT VENTOUX	SM fermé
84	SI POUR AMÉNAGEMENT DE LA NESQUE	SM fermé

SCOT du Bassin de l'Arc Comtat Ventoux

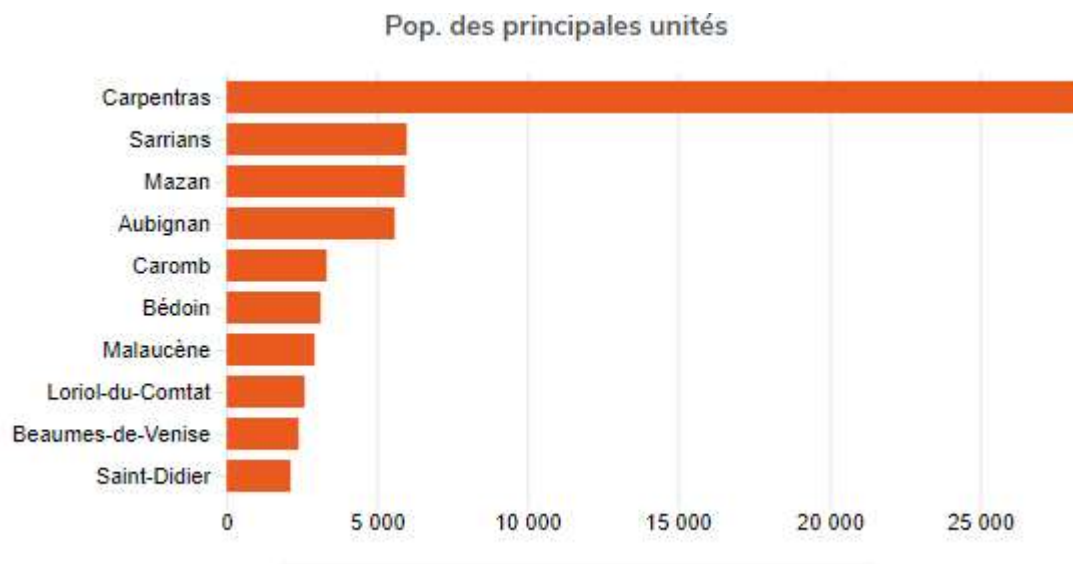
CRET Ventoux

Espace Rhodanien

Portrait Statistique

Réalisé avec [Regard cartographique sur nos Territoires](#) – sources INSEE RP 2016

1. Chiffres Clés

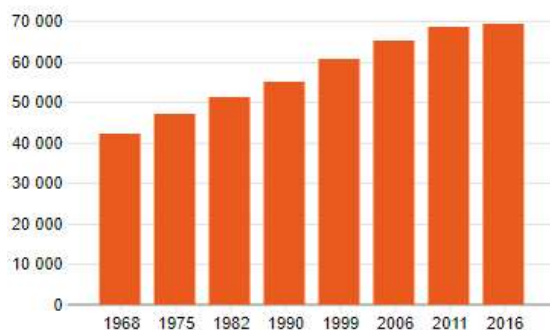


Synthèse - démographie

Indicateurs	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	Région Sud
<u>densité de population (hab/km²)</u>	136 ▼	160
<u>population</u>	69 413	5 021 928

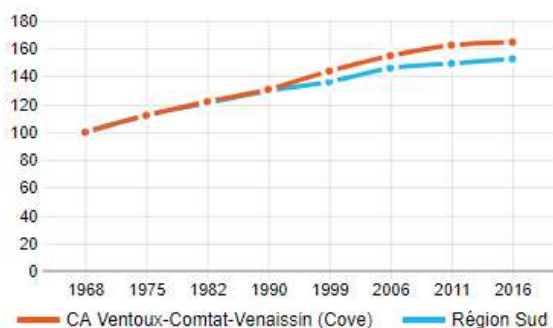
2. Historique de la population

Évolution de la population
Sélection



Source : Insee, RP

Évolution de la population
Comparaison avec PACA (base 100)



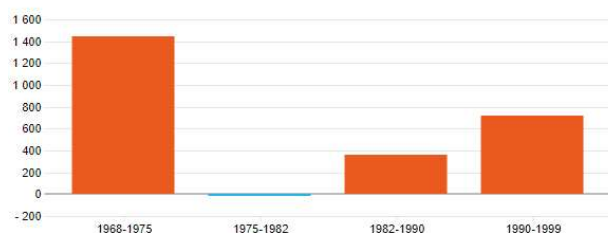
Source : Insee, RP

Évolution de la population

Périodes	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	Région Sud
1968	42 083	3 298 836
1975	46 987	3 675 730
1982	51 221	3 965 209
1990	54 796	4 257 907
1999	60 597	4 506 151
2006	64 931	4 815 232
2011	68 363	4 916 069
2016	69 413	5 021 928

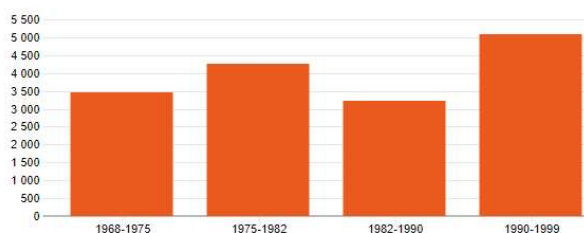
Source : Insee, RP

Évolution du solde naturel
Sélection



Source : Insee, RP

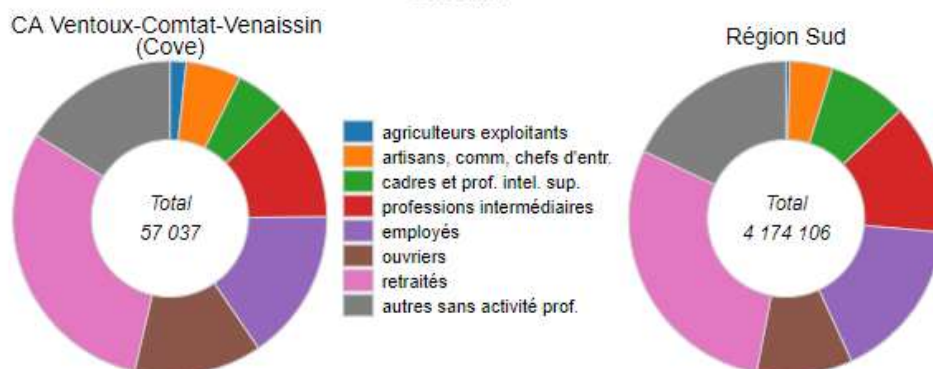
Évolution du solde apparent des entrées sorties
Sélection



Source : Insee, RP

3. Catégories socioprofessionnelles

Répartition de la population par CSP
Sélection

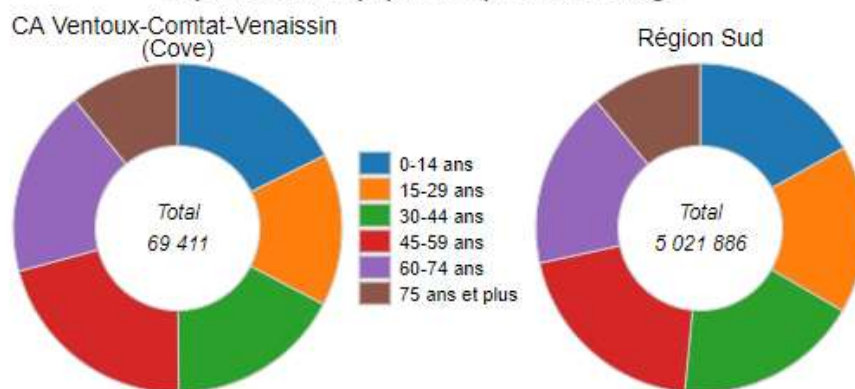


Répartition de la population par CSP

Catégorie	Nombre		%	
	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	Région Sud	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	Région Sud
agriculteurs exploitants	953	17 402	1,7	0,4
artisans, comm, chefs d'entr.	3 244	183 798	5,7	4,4
cadres et prof. intel. sup.	3 009	340 384	5,3	8,2
professions intermédiaires	6 964	561 806	12,2	13,5
employés	8 910	697 050	15,6	16,7
ouvriers	7 508	412 225	13,2	9,9
retraités	17 259	1 211 379	30,3	29,0
autres sans activité prof.	9 190	750 062	16,1	18,0
Total	57 037	4 174 106	100,0	100,0

4. Tranches d'âges

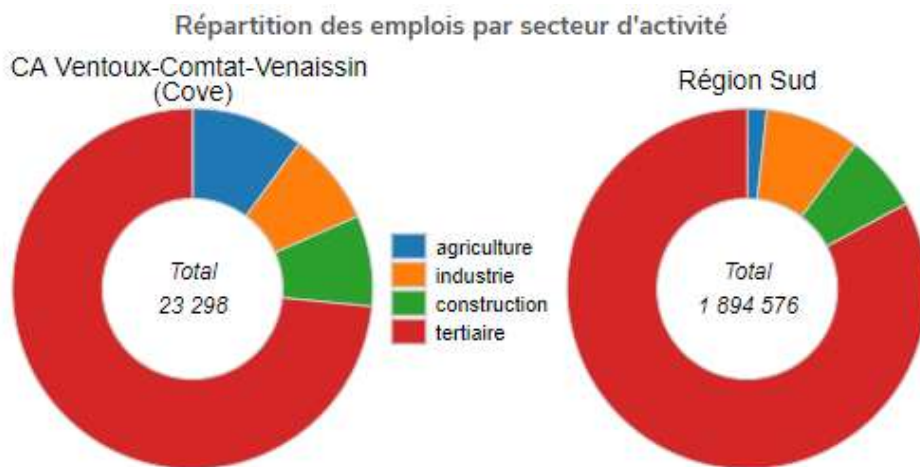
Répartition de la population par tranche d'âge



Répartition de la population par tranche d'âge
PACA

Catégorie	Nombre		%	
	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	Région Sud	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	Région Sud
population des 0-14 ans	12 284	848 697	17,7	16,9
population des 15-29 ans	10 377	827 178	15,0	16,5
population des 30-44 ans	11 975	910 944	17,3	18,1
population des 45-59 ans	14 503	1 008 922	20,9	20,1
population des 60-74 ans	12 804	878 184	18,4	17,5
population des 75 ans ou plus	7 468	547 961	10,8	10,9
Total	69 411	5 021 886	100,0	100,0

5. Emploi



Répartition des emplois par secteur d'activité



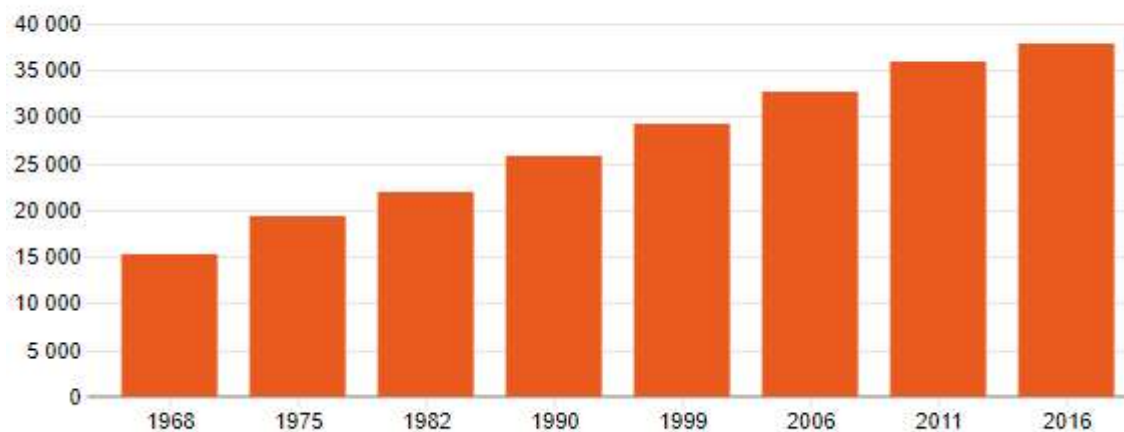
Catégorie	Nombre		%	
	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	Région Sud	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	Région Sud
agriculture	2 350	33 245	10,1	1,8
industrie	1 941	160 962	8,3	8,5
construction	1 898	131 652	8,1	6,9
tertiaire	17 109	1 568 717	73,4	82,8
Total	23 298	1 894 576	100,0	100,0

Activité de la population

Indicateurs	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	Région Sud
taux de chômage des 15-64 ans (%)	16,5	15,0 ▲
taux d'emploi des 15-64 ans (%)	60,9	61,2
taux d'activité des 15-64 ans (%)	72,9	72,1
actifs occupés 15-64 ans	25 325	1 875 449
chômeurs 15-64 ans	4 992	332 037
actifs 15-64 ans	30 318	2 207 477

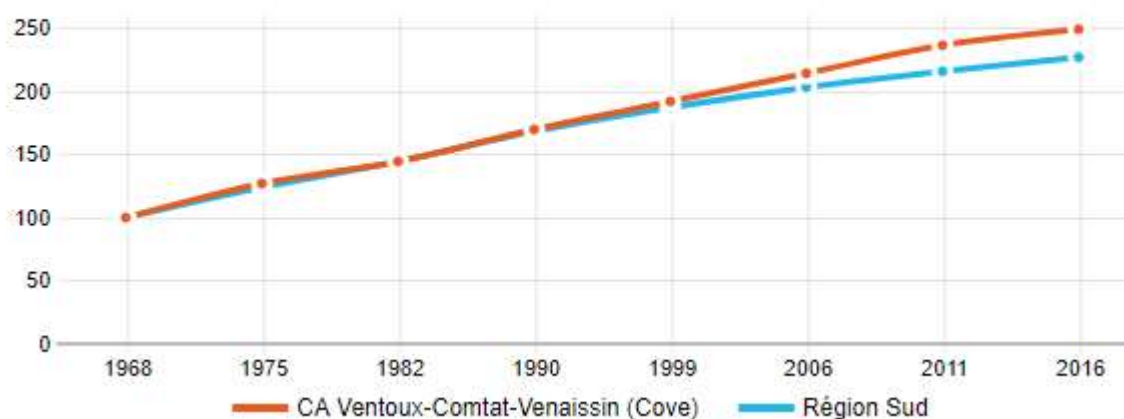
6. Logement

Évolution du nombre de logements
Sélection



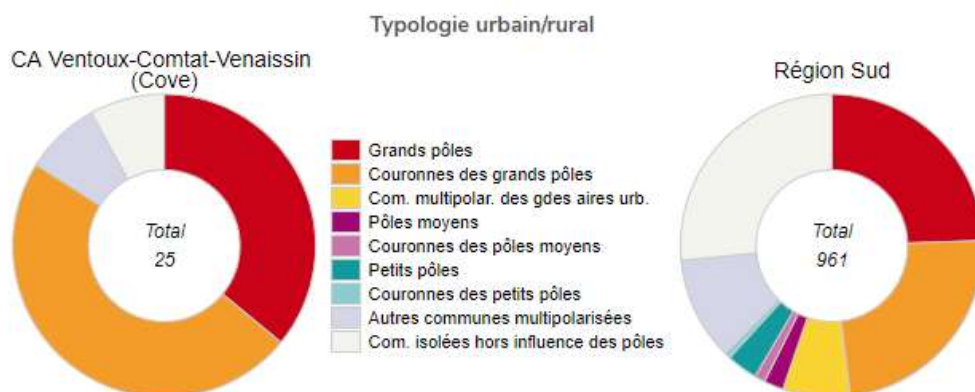
Source : Insee, RP

Évolution comparée du nombre de logements
base 100



Indicateurs	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	Région Sud
<u>nb de logements</u>	37 804	3 038 987
<u>nb de résidences principales</u>	30 098	2 268 080
<u>nb de maisons</u>	26 761	1 224 880
<u>nb d'appartements</u>	10 815	1 782 367
<u>part de rés. secondaires et log. occasionnels (%)</u>	10,9 ▼	17,8
<u>part des appartements (%)</u>	28,6 ▼	58,7

7. Typologie Urbain – Rural



Source : Insee - 2010

Tableau récapitulatif

Catégorie	Nombre		%	
	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	Région Sud	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	Région Sud
Grands pôles	9	235	36,0	24,5
Couronnes des grands pôles	12	227	48,0	23,6
Com. multipolar. des gdes aires urb.	0	69	0,0	7,2
Pôles moyens	0	20	0,0	2,1
Couronnes des pôles moyens	0	11	0,0	1,1
Petits pôles	0	32	0,0	3,3
Couronnes des petits pôles	0	6	0,0	0,6
Autres communes multipolarisées	2	106	8,0	11,0
Com. isolées hors influence des pôles	2	255	8,0	26,5
Total	25	961	100,0	100,0